



Enfants blessés dans un hôpital près de Damas. En Syrie, 76 attaques impliquant l'utilisation intensive et répétée de sous-munitions ont été recensées depuis septembre 2015 par l'Observatoire des sous-munitions, Handicap International rendant public le rapport. EPA

Mobilisation contre les armes à sous-munitions

Alain Jourdan

Alors que s'ouvre ce lundi à Genève la Conférence des Etats parties à la Convention d'Oslo, les ONG publient un rapport alarmiste

Au moment où s'ouvre à Genève la sixième Conférence des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (Convention d'Oslo), les ONG dénoncent le retour inquiétant d'armes que l'ONU s'emploie pourtant à bannir des zones de conflits.

A l'heure où les Etats discutent de la mise en œuvre du Plan d'action de Dubrovnik (Croatie) adopté l'an passé, les informations qui re-

montent du terrain attestent plutôt d'un formidable retour en arrière. Une cuisante déconvenue même si les promoteurs de cette convention s'emploient à mettre plutôt en exergue les progrès accomplis. La ratification récente de la Convention sur les armes à sous-munitions par la Colombie, l'Islande, Palau, le Rwanda et la Somalie ainsi que l'adhésion de Cuba et Maurice portent



à cent le nombre total des Etats parties. Autre signal perçu comme encourageant, l'adoption en décembre dernier à New York de la résolution XXVII invitant les Etats qui ne l'ont pas fait à souscrire aux engagements pris par les signataires de la Convention. Le texte a été adopté par 139 voix pour, dont 32 non-signataires de la Convention, 2 voix contre (Fédération de Russie et Zimbabwe) et 40 abstentions.

Mettre les moyens

En réalité, la feuille de route mise sur la table à Dubrovnik est loin de faire l'unanimité. L'Australie, le Canada, la Lituanie, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord ont exprimé des réserves. Le débat avance péniblement. Et dans le contexte d'extrême tension budgétaire, les promesses ont de grandes chances de rester lettres mortes. «Il faut disposer des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la Convention. Sans les ressources techniques, financières et humaines indispensables, il est impossible de respecter le délai de dépollution, de fournir l'assistance prévue aux victimes et de détruire les stocks», a prévenu le CICR lors de l'adoption du plan d'action de Dubrovnik. «Plus de ressources et une meilleure utilisation de celles existantes sont nécessaires», confirme Jeff Abramson, coordinateur de l'initiative Cluster Munition Monitor.

«Chaque année, les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre continuent à faire de nouvelles victimes, et ce même après la fin des conflits armés», rappelle de son côté la Suisse, en pointe dans ce combat. Les ONG, elles, ne supportent plus l'hypocrisie des Etats. Alors que de plus en plus de pays s'engagent à soutenir l'interdiction des armes à sous-munitions, leur emploi tend à devenir de plus en plus systématique là où ont lieu les

conflits. Or, le faible succès du Traité sur le commerce des armes tend à jeter une lumière crue sur le double jeu des gouvernements dès lors qu'il s'agit de leur industrie de l'armement.

Utilisation «intensive»

A la veille de l'ouverture de la Conférence des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, Handicap International a rendu public les conclusions du rapport 2016 de l'Observatoire des sous-munitions. Coédité avec d'autres ONG, il dénonce «l'utilisation intensive et répétée de sous-munitions en Syrie où 76 attaques ont été recensées depuis septembre 2015 et au Yémen où 19 cas ont été signalés». En plus de ces deux pays, les ONG déplorent l'utilisation d'armes à sous-munitions en Ukraine, au Soudan et en Libye.

«La guerre ne justifie pas tout. Tout n'est pas permis. Il existe des règles internationales et la Convention d'Oslo en fait partie. Elle doit être respectée. La Convention d'Oslo, celle d'Ottawa qui interdit les mines antipersonnel, les Conventions de Genève nous préservent de la barbarie. Il est de la responsabilité de tous les Etats de faire en sorte que ces règles soient défendues et appliquées», dénonce Marion Libertucci, responsable du Plaidoyer chez Handicap International.

Signée à Oslo

Adoptée le 30 mai 2008 à Dublin, en Irlande, et signée les 3-4 décembre 2008 à Oslo, en Norvège, la Convention sur les armes à sous-munitions est entrée en vigueur le 1er août 2010. Elle interdit l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des armes à sous-munitions. **A.J.**